



MAI 2018

Description du lieu et de la propriété :

Municipalité :

Numéro de rôle :

Madame, Monsieur,

Objet : La propriété susmentionnée

Au nom de la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM), je vous écris pour vous demander des renseignements spécifiques sur la propriété susmentionnée.

Le rôle de la SEFM consiste à évaluer et à classer toutes les propriétés en Ontario conformément à la *Loi sur l'évaluation foncière* et aux règlements du gouvernement de l'Ontario. Bien que les évaluations foncières soient mises à jour selon un cycle de quatre ans, la SEFM recueille des renseignements tous les ans pour assurer l'exactitude et l'actualité des données, ainsi que pour examiner et maintenir les données sur les changements aux propriétés et au marché afin de guider la prochaine mise à jour de l'évaluation foncière.

#### Détermination d'évaluations exactes

Pour nous aider à développer des valeurs marchandes exactes et justes pour votre propriété et d'autres propriétés comparables, veuillez fournir les renseignements suivants au plus tard le 13 juillet 2018 :

- a) État détaillé des profits et des pertes réels d'exploitation pour l'exercice financier le plus récent, avec annexes à l'appui indiquant :
  - les revenus par département ou les revenus provenant de toutes les sources
  - les charges d'exploitation non réparties par département ou une liste détaillée des dépenses
  - l'impôt foncier
  - les assurances
- b) Si cette propriété est exploitée de façon saisonnière, veuillez indiquer les dates d'ouverture et de fermeture pour 2017.
- c) Une annexe indiquant le nombre et les types d'unités, de chalets ou d'emplacements de camping disponibles, et les taux de location applicables à chacun.
- d) Le tarif quotidien moyen et l'occupation moyenne de la propriété, ou le nombre de nuits par chambre (ou par unité, chalet ou emplacement, selon le cas) disponible et le nombre de nuitées vendues.
- e) Le cas échéant, la répartition des unités ou des chalets désignés pour l'entretien ménager, en pension complète ou en demi-pension.
- f) S'il y a des revenus découlant de panneaux publicitaires appartenant à un tiers (babillards) ou de signalisation, veuillez indiquer :
  - les revenus et dépenses annuels
  - le propriétaire des panneaux
  - les dimensions de chaque panneau ou babillard

Remarque : La SEFM est tenue d'exclure de l'évaluation tout revenu attribuable à des panneaux publicitaires appartenant à un tiers (babillards) qui se trouvent sur votre propriété. La déclaration distincte de cette information permet de s'assurer que le revenu de location provenant de panneaux publicitaires appartenant à un tiers (babillards) n'est pas inclus dans votre revenu total.

Les panneaux publicitaires appartenant à un tiers (babillards) sont évalués au moyen de la méthode du coût (coût de remplacement à neuf, moins la dépréciation) afin de déterminer la contribution d'un babillard à la valeur actuelle de la propriété sur laquelle il est situé. Aucune valeur n'est ajoutée pour le revenu attribuable au panneau publicitaire appartenant à un tiers (babillard) ou son installation sur votre propriété.

- g) Un barème de location actuel indiquant tout locataire commercial, y compris les zones transportées à bail.
- h) Une liste des rénovations, additions ou autres modifications apportées à la propriété, le cas échéant, pour l'exercice financier le plus récent.
- i) Si les renseignements fournis ne concernent pas seulement la propriété dont le numéro de rôle est indiqué dans la partie supérieure de ce formulaire (c'est-à-dire qu'une propriété adjacente est comprise dans les revenus et les dépenses), veuillez fournir la liste des autres propriétés et les numéros de rôle correspondants, s'ils sont connus.
- j) Le nom et le numéro de téléphone de la personne qui fournit les renseignements précédents.

**Comment soumettre vos renseignements**

☞ **Veuillez apposer votre signature ci-dessous et joindre cette page à votre réponse.**

Veuillez utiliser l'enveloppe-réponse d'affaires ci-jointe pour nous faire parvenir votre compte-rendu. Les informations demandées peuvent également être fournies sur un disque de données ou une copie papier et être envoyées à :

Établissement de traitement central de la SEFM  
C.P. 9808  
Toronto (Ontario) M1S 5T9

1 866 296-6722  
ATS 1 877 889-6722  
[www.mpac.ca](http://www.mpac.ca)

**Je soussigné(e), (en caractères d'imprimerie)**

\_\_\_\_\_ certifie que les renseignements ci-joints sont exacts et qu'ils ont été fournis à ma connaissance.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_ Téléphone (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Nom de l'entreprise \_\_\_\_\_ Adresse de courriel \_\_\_\_\_

**Autorité de collecte de la SEFM**

La collecte des renseignements sur les loyers, les revenus et les dépenses demandés par la SEFM est autorisée par l'article 11 de la *Loi sur l'évaluation foncière* et ils sont utilisés pour l'évaluation foncière. L'article 13 de la *Loi* indique les sanctions en cas de non-conformité et de divulgation de faux renseignements. De plus, si vous ne fournissez pas l'information demandée et vous faites appel de la valeur imposable auprès de la Commission de révision de l'évaluation foncière, la *Loi* prévoit que le fardeau de la preuve passera de la SEFM à vous.

**Obligation de la SEFM de protéger vos renseignements**

La SEFM s'engage à protéger vos renseignements. En vertu des dispositions de l'article 53 de la *Loi sur l'évaluation foncière* et de l'article 10 *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, nous ne sommes pas autorisés à divulguer vos renseignements. La SEFM recueille et utilise les renseignements dont elle a besoin pour fournir des programmes et des services autorisés par la loi. De temps à autre, la SEFM peut utiliser vos renseignements pour obtenir des commentaires, faire des sondages et améliorer la prestation des programmes.

Nous vous remercions de votre collaboration. Si vous avez des questions au sujet de la présente demande ou du processus de soumission, veuillez prendre contact avec nous ou vous rendre à l'adresse [mpac.ca](http://mpac.ca). Si vous avez des besoins en matière d'accessibilité, veuillez informer nos représentants de ce que nous pouvons faire pour mieux y répondre.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Greg Martino, M.I.M.A.  
Vice-président et chef de l'évaluation et des normes